

Réunion du 16 décembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 84

Nombre de votants : 90

L'an deux-mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, également convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Didier AYALA-BARON, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette S, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Gilles LÉVÈQUE (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à M. Laurent COUBLUCQ), Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Stephan BONNAFOUX, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Robert HAGET (Pouvoir à M. Daniel BIROU), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Valérie CAMPAGNE-IBARcq.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 14 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES À DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Rapporteur : M. Emmanuel HANON

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et organismes suivants :

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

1.1. RELATIFS AU PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et insertion économique

- ⌚ A Tout Service 16 000,00 €
- ⌚ Centre social Lo Solan..... 31 700,00 € :
 - ⌚ Repérage des publics invisibles..... 8 629,00 €
 - ⌚ Lutte contre l'illettrisme Action Itinérance pédagogique « CAM'S »..... 2 071,00 €
 - ⌚ Auto-école sociale code et conduite..... 21 000,00 €
- ⌚ Ecole de la deuxième chance..... 8 000,00 €
- ⌚ Lacq Odyssée..... 61 000,00 €
- ⌚ Lacq Plus..... 16 267,00 €
- ⌚ Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez..... 208 402,00 €
- ⌚ Organisations syndicales du bassin de Lacq 12 825,00 €
(somme répartie à parts égales entre les trois structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)
- ⌚ Réseau Entreprendre Adour 1 500,00 €
- ⌚ SCIC Pau-Pyrénées (société coopérative d'intérêt collectif) - Réseau pépinières 1 030,00 €
- ⌚ Transition 154 088,00 €

Commerce – Artisanat

- ⌚ ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)..... 7 500,00 €
- ⌚ Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq..... 55 000,00 €
- ⌚ Office de commerce et d'artisanat d'Orthez 55 000,00 €
- ⌚ Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale – PFIL) 6 500,00 €

Foncier – Agriculture

- ⌚ Comice Agricole de Lagor 1 500,00 €
- ⌚ Ifocap Adour 1 500,00 €
- ⌚ SCIC Pau-Pyrénées - Pouss'en Béarn 1 970,00 €
- ⌚ ADELFA Étude et prévention grêle 3 100,00 €

Tourisme

⌚ La Route des Vins du Jurançon.....	3 000,00 €
⌚ Flaning Béarn	2 500,00 €
⌚ RYTHMO'LAC	500,00 €

1.2. RELATIFS AU PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

Enseignement :

⌚ ZAP des Gaves (Carrefour des Métiers)	3 000,00 €
---	------------

Aides aux projets et voyages pédagogiques :

⌚ Collège Corisande d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	1 000,00 €
⌚ Collège Jean Moulin d'Artix	1 000,00 €
⌚ Collège Jean Sarrailh de Monein	1 000,00 €
⌚ Collège Pierre Bourdieu de Mourenx	1 000,00 €
⌚ Collège Daniel Argote d'Orthez	1 000,00 €
⌚ Collège Gaston Fébus d'Orthez	1 000,00 €
⌚ Lycée Albert Camus de Mourenx	750,00 €
⌚ Lycée professionnel Pierre et Marie Curie de Mourenx	750,00 €
⌚ Lycée général Gaston Fébus d'Orthez	750,00 €
⌚ Lycée professionnel Francis Jammes d'Orthez	750,00 €
⌚ Lycée professionnel Molière d'Orthez	750,00 €
⌚ Lycée professionnel agricole d'Orthez	750,00 €
⌚ Maison Familiale Rurale de Mont	750,00 €

Aides aux associations sportives :

⌚ Association sportive Les Calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn ..	300,00 €
⌚ Association sportive Les Coquelicots du collège J. Moulin d'Artix	300,00 €
⌚ Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein	300,00 €
⌚ Association sportive Les Mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx	300,00 €
⌚ Association sportive Les Ecureuils du collège D. Argote d'Orthez	300,00 €
⌚ Association sportive Les Hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez ..	330,00 €
⌚ Association sportive du lycée Albert Camus de Mourenx	330,00 €
⌚ Association sportive du lycée professionnel P.& M. Curie de Mourenx	330,00 €
⌚ Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	330,00 €
⌚ Association sportive Les Griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez	330,00 €
⌚ Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez	330,00 €
⌚ Section sportive de football du collège J. Moulin d'Artix	3 300,00 €
⌚ Section sportive de football du lycée A. Camus de Mourenx	5 100,00 €
⌚ Section sportive de football du collège D. Argote d'Orthez	3 300,00 €
⌚ Section sportive de basketball du collège J. Moulin d'Artix	3 300,00 €

Aides aux foyers socio-éducatifs (FSE), associations coopératives et maisons des lycéens :

- ⌚ FSE Les Martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn 100,00 €
- ⌚ FSE du collège J. Moulin d'Artix 300,00 €
- ⌚ FSE du collège J. Sarrailh de Monein 200,00 €
- ⌚ FSE du collège P. Bourdieu de Mourenx 200,00 €
- ⌚ FSE du collège D. Argote d'Orthez 200,00 €
- ⌚ FSE du collège G. Fébus d'Orthez 300,00 €
- ⌚ Maison des lycéens de Mourenx 300,00 €
- ⌚ Maison des lycéens du lycée G. Fébus d'Orthez 300,00 €
- ⌚ Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez 100,00 €
- ⌚ Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez 100,00 €
- ⌚ Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont. 100,00 €

Petite enfance :

- ⌚ Association AMAYRA (Relais assistantes maternelles – RAM d'Artix) 26 886,00 €
- ⌚ Association COOL COUCHE (Crèche de Monein) 21 538,00 €
- ⌚ Centre social LO SOLAN (Gestion de la crèche de Mourenx) 226 331,00 €
- ⌚ Centre social LO SOLAN (Lieu d'accueil enfants parents - LAEP) 22 364,00 €

Schéma d'aménagement linguistique :

- ⌚ École primaire de Lagor 300,00 €
(politique linguistique Iniciativa)
- ⌚ Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein 600,00 €
(politique linguistique Iniciativa _ 2 classes bilingues)
- ⌚ Association Les Petits Vendangeurs de l'école élémentaire de Monein 600,00 €
(politique linguistique Iniciativa)
- ⌚ Association Oc per Tots 16 200,00 €
- ⌚ Association Cultura de Noste 16 200,00 €

Développement local :

- ⌚ Association CANOE (Centre technologique Composites & Matériaux Avancés) 35 000,00 €

1.3. RELATIFS AU PÔLE ENVIRONNEMENT

Sécurité :

- ⌚ Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq 575,00 €

1.4. RELATIFS AU PÔLE RESSOURCES

Ressources humaines :

- ⌚ Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez 70 000,00 €

2 - PARTICIPATION FINANCIÈRE À UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- Office de tourisme Cœur de Béarn 400 000,00 €

3 - PARTICIPATION FINANCIÈRE À UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

- GIP Chemparc 80 000,00 €

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES, MM Christian LOMBART, Jean-Pierre DUBREUIL).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que la subvention est octroyée, pour le GIP Chemparc, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2026 à 2028 ; pour l'Office de tourisme Cœur de Béarn, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2026 à 2028 ; pour l'association Lacq Odyssée, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2025 à 2027, conventions annexées à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, annexées à la présente délibération, à savoir :
 - pour la partie développement économique : le Centre social Lo Solan, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, l'Office de commerce et d'artisanat d'Orthez, ainsi que la SCIC Pau Pyrénées, pour l'année 2026,
 - pour la partie développement local : l'association CANOE, pour l'année 2026,
 - pour la partie petite enfance : le Centre social Lo Solan, l'association Cool Couche ainsi que l'association Amayra, pour l'année 2026,
 - pour la partie ressources : l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour l'année 2026.
- **de préciser** que les crédits nécessaires au soutien de cette délibération sont inscrits au budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT